

Paris, le 8 avril 2025.

OUI AU FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE. NON À LA FINANCIARISATION

Financer sa pharmacie nécessite un investissement conséquent surtout pour un jeune acquéreur qui réalise sa première installation. L'apport personnel exigé est entre 15 et 30% selon l'officine choisie. Ce montant peut être rapidement un sujet de blocage pour les candidats à l'acquisition.

En effet, le financement complémentaire est souvent nécessaire pour s'installer car le prêt bancaire ne suffit pas à lui seul, vu les exigences des banques. L'interdire serait une absurdité. Les principaux problèmes sont liés aux détournements abusifs avec, entre autres, des taux d'intérêts exorbitants, des conditions de remboursement intenable et des pressions importantes sur les pharmaciens endettés. C'est la raison pour laquelle, la plupart de nos groupements, accompagnent les pharmacies d'officine car il est fondamental pour le pharmacien d'être bien entouré, conseillé et vigilant.

Il est urgent de poser des règles.

Chez FEDERGY :

- nous sommes favorables à la définition d'une régulation, garantissant à la fois l'accès aux financements et l'indépendance du pharmacien, essentielle pour le maintien du réseau officinal. Le pharmacien d'officine doit rester maître à bord et garder son pouvoir décisionnaire. Ceci peut inclure, par exemple, l'interdiction des BSA (bon de souscription d'action) dans les sociétés exploitant des officines directement ou indirectement.
- nous souhaitons la transparence des montages financiers utilisés pour l'acquisition des officines. Les pharmaciens doivent être informés des risques liés à ces montages et des obligations qui en découlent.

Alain Grollaud, le président de Federgy l'affirme : « *Les pharmaciens qui veulent s'installer ont besoin de financement mais les pharmaciens déjà installés ont besoin, eux aussi d'investir, notamment pour transmettre leurs outils de travail mais cela ne doit jamais se faire au prix de leur indépendance ou de la santé publique de nos concitoyens* ».

Contact :

Alain GROLLAUD, Président de Federgy.

*Federgy est le syndicat des groupements et des enseignes de pharmacies, il représente 11000 officines et 19 groupements de pharmacies : Apothera, Apothical, Alphega, Apsara, Apsagir, Ceido, Co&Pharm, Evolupharm, Giphar, Giropharm, Hygie 31, Le club du comptoir, PDA Pharma, Pharmactiv, Pharmavie, Pharm-UPP, Réseau Santé, Santalis et Wellpharma.

